Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 84 (1976)

Artikel: Le chat de Lausanne : examen critique d'un double mythe

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-63725

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le chat de Lausanne Examen critique d'un double mythe

PAUL AEBISCHER

Ce n'est qu'à une date toute récente, au printemps de l'année 1968, que j'ai fait la connaissance d'Otrante. Ville certes bien déchue de la splendeur qui était la sienne aux temps où elle s'appelait Hydruntum: elle ne s'est jamais relevée de sa destruction par les Barbaresques à la fin du XVe siècle. Mais ville qui, si elle n'est guère constituée que par quelques dizaines de maisons cubiques d'un blanc éblouissant qui vous dépaysent en Orient ou en Afrique, n'en a pas moins une imposante cathédrale de style arabo-normand, construite aux alentours de 1080 et consacrée le 30 juillet 1088 1. Inutile ici d'énumérer les joyaux artistiques qu'elle contient, la double colonnade de la nef principale, la crypte, de style arabe, qui reproduit en plus petit le plan de la mosquée, devenue cathédrale, de Cordoue 2: je ne m'arrêterai qu'à cette extraordinaire particularité que le sol de l'église - qui forme une croix de 54 m. de longueur et de 25 m. de largeur — est complètement revêtu d'une immense mosaïque recouvrant non seulement la nef, mais encore le chœur, l'abside du maître-autel ainsi que les deux nefs latérales 3.

N.B.

La présente étude, écrite en partie à Romont, puis complétée et terminée sur la côte andalouse, n'aurait pu voir le jour si je n'avais disposé de toute une série de photocopies dues à mon cher ami le professeur Charles Roth: qu'il soit cordialement remercié de sa collaboration.

¹ Mons. Gr. Gianfreda, *Il mosaico pavimentale della basilica cattedrale di Otranto*, 2^e éd., s.l.n.d., p. 19. Cet important ouvrage sera désormais cité par le seul nom de l'auteur.

² GIANFREDA, p. 27. ³ Sur cette mosaïque, voir en plus du livre de Mgr Gianfreda, A.-L. MILLIS, Magasin encyclopédique, vol. II, Paris 1816, p. 31-52; N. W. SCHULTZ, Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unter-Italien, vol. II, Dresden 1860, p. 263-267;

Mosaïque qui a été définie comme étant une véritable bible du pauvre. Mais une bible qui ne s'en tiendrait nullement aux éléments de l'histoire, je dirais mieux de l'imagerie religieuse, tels que la scène d'Adam et d'Eve chassés du paradis terrestre, ou celle de la construction de la tour de Babel; elle ne craint pas d'accueillir des personnages de l'antiquité païenne, Diane, Alexandre le Grand, Deucalion et Pyrrha sa femme; et elle fait une place même au roi Arthur de Bretagne. C'est du reste ce détail qui va nous retenir.

Notons que de notre document artistique on ne connaît pas seulement la date, mais aussi le promoteur et l'auteur-exécuteur: l'œuvre fut commencée en 1163, sous le règne du roi normand Guillaume I^{er 1}, et achevée en 1165. Son promoteur fut Ionathas, archevêque d'Otrante de 1163 à 1195 ², et le mosaïste qui l'exécuta s'identifie avec Pantaleo, à qui l'on doit également la mosaïque ornant la cathédrale de Tarente ³.

Il importe maintenant avant tout d'examiner la partie de l'œuvre qui nous intéresse. Sans doute Mgr Gianfreda a-t-il écrit, avec peut-être plus d'imagination que de respect de la vérité, que « Re Artù, che corse sulle vie del mondo in cerca del Saint Graal, potrebbe simboleggiare il Redentore Divino, che percorse le vie della Palestina in cerca della pecorella smarrita. Come Gesù Cristo, 'fatto peccato', viene aggredito ed ucciso dalla ferocia degli uomini, così il leggendario Cavaliere, macchiato d'amori insani, viene assalito da una fiera..., dal cosidetto gatto di Losanna... Il cavallo s'impenna; Re Artù cade. Il gatto dà un salto gli piombe addosso, lo azzanna alla gola e lo uccide: Re Artù è ucciso dalla ferocia del gatto, come Cristo dalla ferocia del peccato 4.»

Essayons pour notre compte de garder les pieds sur terre et de préciser certains détails importants qui n'ont pas même été entrevus

E. MÜNTZ, Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie, III: Les pavements historiés, dans Revue archéologique, n.s., 38 (1887), p. 409-410; E. AAR, Gli studi storici in Terra d'Otranto, dans Archivio storico italiano, sér. 4 (1888), p. 121 s.; E. BERTAUX, L'art dans l'Italie méridionale, I, Rome 1904, p. 483-491; A. MARIGNAN, Etudes sur l'histoire de l'art italien du XIe au XVIe siècle, Strasbourg 1911, p. 45 s., et plus spécialement, en ce qui concerne le détail qui nous intéresse, R. S. and L. H. Loomis, Arthurian Legends in Medieval Art, New York 1938, p. 36 (reprod. fig. 9 et 9a), R. S. Loomis, Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes, New York 1944, p. 20, et R. Lejeune, dans J. Stiennon et R. Lejeune, La légende arthurienne dans la sculpture de la cathédrale de Modène, dans Cahiers de civilisation médiévale, 6 (1963), p. 294.

¹ Gianfreda, p. 42-44 et p. 41.

² Gianfreda, p. 39. ³ Gianfreda, p. 40 s. ⁴ Gianfreda, p. 82.

par Mgr Gianfreda. Nous sommes en présence, dans notre mosaïque, d'un personnage couronné, portant dans sa gauche une longue massue — c'est aussi l'instrument que manie Caïn —, et chevauchant un animal que nous allons tenter d'identifier. Au-dessus et à côté de l'inscription qui identifie Arthur, un personnage dévêtu fait avec les deux mains des gestes d'épouvante: c'est qu'il voit, se jetant contre la tête de la monture, un horrible animal à longue queue et à courtes oreilles, que l'on a appelé — nous reviendrons à loisir sur cette dénomination — le Chat de Lausanne. Et le roi, lui aussi, élève le bras droit, autant pour se protéger que pour exprimer son angoisse.

Quel nom donner à la monture? Un cheval? Impossible, puisque la bête a les sabots fendus, que sa queue est des plus rudimentaires et n'a pas de crins, qu'elle ne cache pas ce qui pourrait être le scrotum, et qu'enfin et surtout la tête est ornée de quatre protubérances, c'est-à-dire de deux oreilles et, entre elles, de deux cornes de dimensions réduites. A cette représentation animale correspond exactement le bouc émissaire figurant également sur notre mosaïque: c'est donc, en bref, si étrange que cela puisse paraître, un bouc que monte le roi Arthur, un bouc sans barbiche, cet attribut n'étant pas, à ce que m'a dit un vétérinaire consulté sur ce point, un attribut constant et nécessaire du bouc.

Bertaux déjà, pour le dire en passant, avait identifié ladite monture avec un bouc ¹, et Li Gotti y a vu — ce qui revient au même — « un gran caprone ² ». J'accepte donc pleinement l'interprétation de cette partie de la mosaïque donnée naguère par M^{me} Rita Lejeune, qui a dit que l'animal chevauché par le roi « est un mâle, et donc un bouc, animal dont les bestiaires médiévaux ont fait un symbole de la luxure et de l'esprit du mal ». Et elle conclut: « L'enseignement, à Otrante, ne fait pas de doute: le roi Arthur a soumis des forces infernales, et c'est à ce titre qu'il mérite de figurer sur le pavement d'une église ³. »

En tout état de cause, nous avons avec ce détail la preuve qu'au début de la seconde moitié du XIIe siècle une légende du roi Arthur, grâce cela va sans dire aux Normands, avait pénétré jusqu'au fond des Pouilles. Qu'il s'agisse bien de ce souverain légendaire, voilà qui

³ R. LEJEUNE, art. cit., p. 294.

¹ E. Bertaux, ibid., p. 485. ² E. Li Gotti, Sopravvivenze delle leggende carolingie in Sicilia, dans Bibl. del centro di studi filologici e linguistici siciliani, t. X, Firenze 1956, p. 9, n. 11. Voir aussi: Ed. G. Gardner, The Arthurian Legend in Italian Literature, London 1930, p. 11.

est hors de doute, puisque l'artiste a pris soin, à côté de son personnage, de faire figurer son nom en toutes lettres: REX ARTVRVS.

Mais s'il s'agit bien d'Arthur, et si sa monture a la valeur mystique que lui attribue M^{me} Lejeune, si d'autre part le personnage reproduit au-dessus et à gauche du groupe formé par le roi juché sur son bouc exprime une terrible épouvante, c'est, nous l'avons dit, que sous ses yeux se déroule une scène terrifiante, celle d'un animal monstrueux qui paraît se jeter sur Arthur, ou qui peut-être aussi est repoussé par ce dernier.

Animal identifié depuis nombre d'années. On comprendra aisément la stupéfaction qui a été la mienne lorsque j'examinai les différentes parties de la mosaïque d'Otrante en la savante compagnie de Mgr Gianfreda et que, lorsqu'il me désigna la scène où apparaît Arthur assailli par le monstre, il qualifia celui-ci de « chat de Lausanne ». Ma stupéfaction fut d'autant plus profonde que, je l'avoue, je n'avais jamais entendu parler d'un « personnage » arthurien de ce nom. N'ayant osé demander à mon cicérone la raison et l'origine de cette dénomination, je remis à plus tard le souci de résoudre ce petit problème. Ce qui me fournit une piste fut l'indication, donnée par le livre de l'érudit chanoine, qu'il s'agissait du « cosidetto Gatto di Losanna al dire di Novati 1»: je n'avais donc qu'à fouiller l'immense production du savant professeur de littératures romanes à ce qui était alors l'Académie scientifico-littéraire de Milan, et qui vers 1925 serait devenue la Faculté des lettres de l'Université d'Etat de cette ville. Mes longues et patientes recherches furent enfin récompensées par la découverte d'une étude de Garufi sur la mosaïque d'Otrante, étude parue dans les Studi Medievali dont l'éditeur était Novati en personne, lequel, dans une note manifestement annexée au tout dernier moment au texte de l'auteur de l'article, dit que « lo studio, cui il chiaro Autore [c'est-à-dire Garufi] qui certamente allude, uscirà più tardi ». Et il ajoutait — ce qui pour nous est précieux — que « mi preme avvertire fin d'ora come, per quanto concerna la figura di re Artù, io vegga in essa la riproduzione di un celebre episodio del ciclo Arturiano, la lotta del Re brettone col cosidetto Gatto di Losanna² ». En bref, Novati, en 1906, manifestait l'intention de consacrer audit épisode quelques pages dont le joyau aurait été la

¹ GIANFREDA, p. 82. ² C. A. GARUFI, *Il pavimento a mosaico della Cattedrale d'Otranto*, dans *Studi Medievali*, 2 (1906), p. 506 en note.

découverte, qu'il revendiquait, de la signification de la scène en question, découverte qu'il estimait à juste titre si intéressante qu'il crut devoir prendre date en la mentionnant dans cette note d'éditeur. Mais, bien qu'il ait encore vécu plus de dix ans, il ne mit jamais son projet à exécution.

Avec cette identification du monstre avec le Chat de Lausanne, nous ne sommes de loin pas au bout de nos peines. Essayons tout d'abord d'esquisser un tableau d'ensemble des traditions relatives à la mort — ou, disons mieux, à la disparition du roi Arthur —, en commençant par les données fournies par les textes littéraires. La mort d'Arthur, chacun le sait, constitue le thème d'un roman en prose, du XIIIe siècle, publié par Jean Frappier 1. Dans l'analyse qu'en donne cet auteur, l'épisode qui nous intéresse est résumé ainsi: Arthur, et son armée, ayant été attaqué par celle de son neveu Mordred, « dans la plaine de Salesbieres s'engage la bataille qui va consommer la destruction du monde arthurien. La plaine est jonchée de morts; les plus vaillants chevaliers succombent. Enfin, Mordret et Arthur se trouvent face à face; de sa lance le roi transperce le traître de part en part, mais Mordret, avant de mourir, blesse Arthur, mortellement, à la tête. Malgré sa blessure, le vieux roi a la force de remonter à cheval et il s'éloigne du champ de bataille en se dirigeant vers le rivage de la mer qu'il atteint le lendemain, à midi, en compagnie de Girflet. Sur l'ordre de son seigneur, Girflet va jeter dans un lac l'épée Escalibor qu'une main sortie de l'eau saisit et emporte. Puis une nef, où sont d'autres dames avec Morgain, s'approche du rivage; Arthur monte à bord avec son cheval et ses armes et la nef regagne aussitôt le large. Quelques jours après, Girflet trouve à la Noire Chapelle la tombe d'Arthur, dont le corps a été apporté par les dames mystérieuses 2. »

Suite de scènes incontestablement grandioses, avec un Arthur ressuscité avant d'être mort, s'enfonçant dans un monde surnaturel et irréel où figurent sa sœur la fée Morgue entourée d'autres fées mystérieuses qui font au vieux roi comme une cour de rêve et de gloire. Mais le poème en question est relativement récent: Frappier le date de « vers 1230, et plutôt après qu'avant, soit entre 1230 et

¹ La Mort le roi Artu, roman du XIIIe siècle. Ed.: Jean Frappier [2e éd.],

Genève et Paris 1954.

² La Mort le roi Artu..., éd. cit., p. XII-XIII. Le texte de cette partie du roman se trouve aux p. 245-252 de l'édition Frappier.

1235 1 ». Et, en ce qui concerne pour le moins le point qui nous intéressera, cette Mort Artu s'est inspirée, directement ou indirectement, peu importe, d'un passage de l'Historia regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth, passage où cet auteur raconte la lutte de Mordred contre son oncle Arthur, et où il dit en particulier que « inclytus ille rex Arturus letaliter vulneratus est, qui, illinc ad sananda vulnera sua in insulam Avallonis evectus, Constantino, cognato suo... diadema Britanniae concessit 2 ».

L'Historia regum Britanniae, on le sait, date des alentours de 1140 3; et l'on sait également qu'antérieurement à ce livre de Geoffroy la mort d'Arthur, ou mieux la bataille de Camlann, n'est mentionnée que dans une très brève ligne des Annales Cambriae - « [537]. Gueith Camlann, in qua Arthur et Medraut corruerunt 4 ». Mais si ce texte date du Xe siècle 5, il faut bien reconnaître, après Faral, que l'on ne sait pas ce qu'est cette bataille de Camlann, ni qui était Medraut; c'est-à-dire, en bref, qu'« il est impossible d'assurer que le roman d'Arthur et de son neveu Mordred, tel qu'il a été popularisé par les écrivains postérieurs, ait déjà existé, écrit ou simplement oral, dès le Xe siècle e». De sorte que, reprenant ce détail, Faral n'a pas hésité à conclure que « si c'est bien dans les Annales Cambriae que Geoffroy a trouvé le nom de la bataille de Camlann ainsi que l'indication qu'elle fut fatale à la fois à Arthur et à Medraut, il est évident que tout ce que son récit a ajouté à la donnée sèche et brute de ce texte ne peut être considéré que comme son invention personnelle. Tout de même... il est permis, il est presque imposé d'attribuer à la fantaisie romanesque de Geoffroy l'histoire même de la révolte de Modred contre Arthur... », si bien que « c'est lui qui, d'un germe presque imperceptible, a fait sortir les grands et larges thèmes qui devaient s'épanouir si brillamment, en tant de romans, à partir de la fin du XIIe siècle. Avant lui, rien n'existait sans doute, au sujet de la mort d'Arthur, que la note insignifiante des Annales Cambriae, une note dont on ne saurait dire à quelle tradition elle répondait, même en

¹ J. Frappier, Etude sur La Mort le roi Artu, roman du XIII^e siècle, 2^e éd., Genève et Paris 1961, p. 20. Cf. La Mort le roi Artu..., éd. cit., p. VIII.

² E. Faral, La légende arthurienne. Etudes et documents, 1^{re} part. Les plus anciens

textes, t. 3: Documents, Paris 1929, p. 278.

B. FARAL, op. cit., t. 2, p. 28.

⁴ E. FARAL, op. cit., t. 3, p. 45. ⁵ E. FARAL, op. cit., t. 1, p. 282.

⁶ E. FARAL, op. cit., t. 1, p. 223.

sa contexture la plus rudimentaire, ni si elle n'est pas imputable à quelque fantaisie toute personnelle de l'annaliste 1 ».

Mais s'il est vraisemblable que c'est à Geoffroy que l'on doit le germe de ce qu'on pourrait appeler la tradition savante relative à la mort (ou à la disparition) du roi Arthur, je serais porté à croire qu'il existait, parallèlement dirions-nous, des traditions populaires, folkloriques, qui donnaient de cette même disparition des versions différentes et multiformes. Certains récits mettent en effet Arthur en rapport avec un chat, ou mieux un monstre marin à faciès félin; et Gaston Paris le premier a observé que sur le combat de cette bête avec le roi « il y avait au XIIIe siècle plusieurs versions: ou Arthur avait tué le terrible chat, ou le chat avait tué Arthur, ou l'avait emporté et on n'avait jamais su ce que le roi était devenu 2 ». Et tout récemment M. François Pirot n'a pas craint de distinguer une version ancienne et continentale de cette légende, dans laquelle le roi vainc le chat, tandis que dans d'autres versions, plus récentes, ou insulaires, c'est le contraire qui se produit 3.

Le fait est, nous venons de le voir, que l'Historia regum Britanniae date des alentours de 1140; mais le fait est aussi que la mosaïque d'Otrante peut être datée de façon on ne peut plus précise de 1165. C'est dire qu'à cette date un prêtre, qui était en même temps un artiste, connaissait l'existence d'une autre tradition relative peut-être à la disparition d'Arthur. Or l'écart entre ces deux dates de 1140 et de 1165 est si minime qu'on a le droit de parler de deux traditions parallèles.

La bête qui, victorieuse ou vaincue, s'attaque au roi Arthur a fait l'objet, il y a quelque soixante-quinze ans, d'une longue étude, d'une érudition incroyablement touffue, écrite par un romaniste d'origine vaudoise, Emile Freymond 4, lequel, au cours de nombreuses années,

¹ E. Faral, op. cit., t. 2, p. 298-299.

² G. Paris, compte rendu du travail de Freymond dont il va être question,

dans Romania, 29 (1900), p. 122.

⁸ Fr. Pirot, Recherches sur les connaissances littéraires des troubadours occitans et catalans des XIIe et XIIIe siècles..., dans Memorias de la Real Academia de Buenas

Letras de Barcelona, 14 (1972), p. 448.

4 E. Freymond, originaire de Montricher, né en 1855 et mort en 1918, fut professeur de philologie romane d'abord à l'université de Berne, de 1890 à 1901, puis à celle de Prague. Voir le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, t. 3, p. 211. L'étude en question est intitulée Artus' Kampf mit dem Katzenungetüm. Eine Episode der Vulgata des Livre d'Artus, die Sage und ihre Lokalisierung in Savoyen, dans Beiträge zur romanischen Philologie. Festgabe für Gustav Gröber, Halle a.S. 1899, p. 311-396. Elle sera citée désormais sous le seul nom de l'auteur.

avait recueilli une énorme quantité de matériel sur ce sujet, qui paraît lui avoir tenu à cœur. C'est à cette étude, d'une lecture pas toujours très facile, que je renvoie le lecteur, me contentant ici d'en extraire les données pour nous essentielles.

Freymond commence par reproduire quelques paragraphes du Livre d'Arthur, selon un manuscrit du XVe siècle conservé dans la bibliothèque grand-ducale de Darmstadt. Ce texte 1, après avoir relaté la victoire du roi breton sur l'empereur de Rome, dit qu'Arthur « si fist entierer les mors et les navrés emporter et garir ». Et il continue: « Et puis fist prendre le cors l'empereur et l'envoia a Rome, et manda que c'estoit li treüs que li Breton devoient a ceus de Romme. Adont prist li rois consel a Merlin del aler ou del retourner. 'Sire, dist Merlins, vous n'irés mie a Romme ne vous ne retournerés mie encore, mais nous irons un peu avant, car aucune jent ont mestier de nostre aide. Car outre le lac de Losenne repaire uns anemis, qui si destruit le païs qu'il n'i ose repairier hom ne fame!' — 'Comment, fait li rois, ne puet nus hom durer à lui ne n'est uns hons com uns autres?' - 'Nenil, sire, fait Merlins, ains est un cas 2 plains d'anemi, si grant et si orrible que c'est espoentable cose a veoir' - 'Dieus merci, fait li rois Artus, dont poet venir tel bieste?' - 'Sire, fait Merlins, tout ce vous dirai je bien.' »

Et il lui raconte que, quatre ans auparavant, « uns paisans peschieres vint au lac de Losane atout ses engins et ses rois [filets] pour pescier », promettant à Notre Seigneur de lui faire l'offrande du premier poisson qu'il aurait pris. Mais celui-ci était si gros qu'il préféra, tout compte fait, le garder pour soi. De même pour le second. Mais quand il eut jeté le filet pour la troisième fois, il tira de l'eau « un petit cathon plus noir que meure », qu'il emporta dans sa maison, et « le nori tant qu'il estrangla lui et sa femme et ses enfans, et s'en fui en une montagne qui estoit outre le lac », par où passait le chemin qui conduisait à Rome.

« Quant li rois Artus et li baron oïrent ceste parole — continue notre texte —, si se sainierent et disent que c'estoit vengance de Nostre Signour del pechié que cil avoit fait de trespasser la promesse Nostre Signeur. Si commanda li rois que on s'aparillat et se meïst on la voie droit viers le lac: si fist on, et ne troverent hom ne fame en la terre. Si prist li rois monsignour Gavain et le roy Loth et Gahariet

¹ Je reproduis ici le texte de Freymond, dont je modernise l'aspect et la ponctuation.

^{2 «} Chat ».

et le roy Ban et Merlin, et dist qu'il voet aler veir cel aversier. Si s'en monterent el mont, et quant il furent el mont, si dist Merlins au roy Artus: 'Sire, en celle roche la, en une grant cavée, est li cas dont je vous parole!' » Arthur dispose ses hommes, Merlin se met à siffler longuement et doucement: « Et quant li chas l'oÿ, si salli maintenant fors de la cave », croyant qu'il s'agissait d'une bête sauvage dont il entendait faire sa proie. Mais quand il vit Arthur devant lui, il lui sauta dessus et le fit chanceler, si bien que le roi brisa son épieu; mais brandissant son épée Escaliborc, il frappa la bête « parmi la tieste, si qu'il li a trenchié le cuir ». Le chat continuant ses attaques, le roi lui coupa d'abord les deux pattes de devant, puis les deux autres, et lui transperça enfin le corps. « Et la cheï mors li cas, et depuis ke li chas i ot esté ocis, vot li rois que li mons qui estoit apiellés mons del lac eüist a nom mons del chat ¹. »

Episode qui constitue évidemment la source de deux vers de Cerveri de Gérone,

> Dona al creador So que l'auras promes: Membre·t del pescador E del guat, cossi·l pres,

« souviens-toi du pêcheur et du chat, de ce qui leur arriva », publiés d'abord par Antoine Thomas ², puis attribués par Anglade erronément à Guilhem de Bergadà ³, suivi en cela par M^{me} Rita Lejeune ⁴. Si l'origine de ce proverbe n'a pas été identifiée par Cluzel ⁵, qui admet qu'il peut s'agir d'une fable (« Le pêcheur et le chat? »), la bonne solution a été tout récemment fournie par M. Fr. Pirot ⁶, dans un passage dont le seul défaut est d'avoir résumé l'épisode du Livre d'Arthur et de n'avoir pas parlé du pêcheur. Ce qui n'empêche qu'il rappelle à ce propos, et la mosaïque d'Otrante, et un motif sculpté sur la Ghirlandina de Modène.

Quant au texte reproduit par Freymond, il est pour nous de première importance, puisque nous avons là une vulgate attestée assez

³ J. Anglade, Les troubadours et les Bretons, Montpellier 1929, p. 44. ⁴ R. Lejeune, La date du roman de Jaufré..., dans Le Moyen Age, 54 (1948),

⁶ Fr. Pirot, op. cit., p. 448.

¹ FREYMOND, p. 318-326.

² ANT. THOMAS, Les Proverbes de Guylem de Cervera..., dans Romania, 15 (1886), p. 33, couplet 71.

p. 284.

⁵ I. Cluzel, La culture générale des troubadours du XIII^e siècle, dans Mélanges offerts à Maurice Delbouille, t. 2, Gembloux 1964, p. 44.

anciennement: car si le manuscrit de Darmstadt est, comme nous le savons, du XVe siècle, Gaston Paris n'a pas hésité à écrire que le Livre d'Arthur doit dater de 1230 environ 1. Texte important aussi du fait qu'il peut fort bien rendre compte de la scène telle qu'elle est figurée dans la mosaïque d'Otrante: quoi qu'en ait dit Mgr Gianfreda, Arthur n'y apparaît nullement comme un cavalier désarçonné, et il n'est nullement impossible que ce soit le chat qui, après avoir reçu un terrible coup de la massue que le roi tient dans sa main gauche, fait des sauts en l'air, avant de tomber mort devant la monture royale.

Freymond a consacré de nombreuses pages à montrer que notre chat a porté le nom de Capalu, Chatpalu, Cath Paluc dans un recueil de chansons en moyen cornique que l'on date de 1154-1189, c'està-dire du règne de Henri II. Mais c'est qu'avec ce nom, nous tombons dans le Romanz des Franceis, œuvre due probablement à André de Coutances 2, dans une autre version de la légende, puisque ce poème assure

> Que boté fu par Capalu Li reis Artur en la palu, Et que le chat l'ocist de guerre 3.

C'est-à-dire que nous avons ici, contrairement aux dires du Livre d'Arthur, la mise en scène de l'assassinat du roi de Bretagne par notre chat. Le texte en question serait d'après Freymond antérieur à 1204 4: nous aurions là, selon cet auteur, une version assez voisine de la scène qui nous intéresse dans un passage du De diversitate fortunae et philosophiae consolatione de Henricus Septmillensis, œuvre qui d'après Manitius aurait été écrite en 1194 5. Un manuscrit conservé à Helmstedt contient en tout cas la note marginale suivante: « Arturus dicitur fuisse [rex] Britanie... qui iniens certamen cum quadam belua perdidit milites suos, tandem interfecit eandem beluam, nec tamen domi

¹ Voir là-dessus E. Freymond, Beiträge zur Kenntnis der altfranzösischen Artusromane in Prosa, dans Zeitschr. f. französische Sprache u. Literatur, 17 (1885), p. 11.
² Voir Trois versions rimées de l'Evangile de Nicodème par Chrétien, André de Coutances et un anonyme, publ. par G. Paris et A. Bos, Paris 1885, p. XVI.
³ A. Jubinal, Nouveau recueil de contes, dits et fabliaux..., t. 2, Paris 1842, p. 2. Le passage a été reproduit par G. Paris dans Histoire littéraire de la France, t. 30, Paris 1888, p. 219, et par F. Novati, Di un aneddoto del ciclo arturiano (Re Artu ed il Gatto di Losanna), dans Atti della R. Accademia dei Lincei, anno 285 (1888), ser. IV, Rendiconti, vol. IV, p. 581.
⁴ Freymond p. 222 p. 1

⁴ Freymond, p. 332, n. 1. ⁵ M. Manitius, Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters, t. III, München 1931, p. 937.

revertebatur, [itaque vivere putatur] postquam fuit mortuus, unde adhuc a Britanis expectatur ut veniat... 1 » Certes, comme le remarque Freymond le premier, ce texte ne fait-il pas expressément mention de l'assassinat du roi par la « belua »; mais il introduit au moins un élément nouveau, à savoir qu'après le combat Arthur ne revient pas. Le fait est qu'en tout cas la mort du roi, ou du moins sa disparition, est provoquée par un chat, ainsi que le prouvent deux passages, l'un du troubadour Peire Cardenal qui dit que

Mai cant lo rics er d'aisso castïatz, Venra n'Artus sel qu'enportet lo catz,

« Mais quand le riche sera corrigé de cela, (alors) reviendra seigneur Arthur, celui qu'emporta le chat ² »; le second témoignage provenant du roman de *Galeran de Bretagne*, où il est fait mention du « roy Artu... que le chat occist par enchaus ». Témoignages anciens, puisque le premier date d'avant 1240 et qu'on date *Galeran* entre 1195 et 1225 ³.

Ce qui nous intéresse, et qui est bien établi, consiste en ceci qu'en ce début du XIIe siècle nous avons de la mort d'Arthur et une version que nous appellerons littéraire représentée par Geoffroy de Monmouth, et une double version populaire, la première faisant du chat le meurtrier du roi, et la seconde intervertissant au contraire ces rôles. En ce qui concerne maintenant la localisation de ladite scène dans le temps, elle ne peut évidemment se situer qu'à l'extrême fin du règne fabuleux du non moins fabuleux monarque, c'est-à-dire au moment où, après avoir conquis la Grande-Bretagne, puis les îles avoisinantes, puis la Gaule, il s'apprête, à la tête d'une immense armée, à marcher sur Rome: car ce n'est qu'à cette occasion qu'il a pu approcher les Alpes et, comme le dit le Livre d'Arthur, rencontrer « outre le lac de Losenne » le chat dont nous occupons. Mais il faut avouer que ce texte est le seul qui situe ladite scène, assez vaguement d'ailleurs, sauf à la fin, lorsqu'il dit que le chat fut tué à l'endroit appelé « mons del lac » que le roi rebaptisa en « mons del chat ». Mais le

¹ Freymond, p. 334. ² Poésies complètes du troubadour Peire Cardenal, publ. par R. Lavaud, Toulouse 1957, p. 256 (Bibliothèque méridionale, 2° sér., t. 34). ³ Jean Renart, Galeran de Bretagne... Ed.: L. Foulet, Paris 1925, p. XXXI et 154.

détail de l'arrivée du roi Arthur jusqu'aux Alpes de Savoie paraît bien être un élément ancien de la légende arthurienne, puisque Geoffroy de Monmouth lui aussi, comme l'a reconnu Freymond 1, raconte qu'après que le roi eut vaincu les Romains quelque part entre Autun et Langres, il passa l'hiver dans cette région des Alpes, et « civitates Allobrogum subjugare vacavit 2 ».

Avec raison, Freymond a pensé pouvoir identifier le « mons del chat » avec le Mont du Chat qui, longeant une partie du lac du Bourget, arrive au sud jusqu'aux environs de Chambéry. Au nord, ladite montagne culmine avec la Dent du Chat (1390 m.), suivie de deux sommets de 1504 m. et de 1482 m.: et c'est sous la Dent du Chat que le Col du Chat (remplacé aujourd'hui par un tunnel routier) permet les communications directes entre Belley et Chambéry par Yenne. Notre montagne, selon Freymond³ et le chanoine Gros⁴ — qui n'a pas connu le travail de son prédécesseur — a porté d'abord le nom de Mont Muni, Mons qui vocatur Munitus (fin du Xe siècle), montem Munni (avant 1030), montis Muniti (première moitié du XIe siècle) 5: appellation, ajoute Gros, qui a fait place à Mont du Chat dont le premier exemple serait un « supercilio montis Catti » en 1209, suivi de plusieurs cas des XIIIe et XIVe siècles 6. Mais les mentions qui ont complètement échappé à l'érudit savoyard, et qui par contre ont été dûment mises en lumière par Freymond, sont celles qui pour nous sont les plus importantes, celles du type Mons Catti Arturi, dans les Anciennes chroniques de Savoye qui dateraient de la fin du XIVe ou du début du XVe siècle 7. Il y est en effet question, à propos de la fondation de l'abbaye de Hautecombe, d'un duc qui « se troua aupres du

¹ Freymond, p. 393.

² Freymond, p. 393.

³ Freymond, p. 394. ⁴ Ad. Gros, Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie, Belley 1935,

p. 357-358.

6 Cet auteur fait venir ce qualificatif du latin munitus, du fait que « la voie romaine de Chambéry (Lemincum) à Aoste (Augusta) passait par le col du Mont du Chat. Or les Romains appelaient via munita ou iter munitum, une voie ou chemin qui avait exigé de grands travaux d'art, ce qui était sans doute le cas pour la route dont nous parlons ». Les féminins Monéaz, Moniaz, Mouniaz et autres sont fréquents en Suisse romande: H. JACCARD, Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande, dans MDR 2º sér., t. 7, Lausanne 1906, p. 282, les tire, à tort, du latin *molinata* « moulin ». Jusqu'à preuve du contraire, la solution proposée par Gros me paraît défendable.

6 Voir également Freymond, p. 376, qui fait état d'un premier exemple de

Voir L. Ménabréa, Des origines féodales dans les Alpes occidentales, Turin 1865, p. 41 (« rédigées à la fin du XIVe siècle »).

Mont du Chat Artiam en vng lieu moult sollitayre » ¹, où Artiam n'est évidemment qu'une erreur de lecture pour Artur, ainsi que l'a reconnu une fois de plus Freymond ², d'autant plus qu'une généalogie des comtes de Savoie, que cet auteur cite d'après deux manuscrits bernois du XVe siècle, parle de la fondation de ladite abbaye par le comte Humbert, qui « choisi un lieu solitaire sur le lac prez du mont du chat artus », ainsi que d'« un prioré a l'entree du lac prez du mont du chat artus », de même que la Chronique de Savoye de Paradin, qui est du XVIe siècle, relate le même fait, l'abbaye étant située « a l'entrée et assez prochaine du lac du mont du Chat Artus, qui depuis ha esté appellé le Bourget ³ ».

Reconnaissons qu'en bonne logique la dénomination *Mont du Chat Artus* devrait précéder celle de *Mont du Chat*, qui ne peut être qu'une abréviation de la précédente. Or il n'en est rien, puisque si *Mont du Chat* est attesté dès le début du XIII^e siècle, la forme complète, elle, n'apparaît qu'un siècle plus tard, dans des chroniques et non pas dans des chartes. Mais nous allons voir que cette difficulté s'explique aisément.

Avec son habituelle méticulosité, Freymond a recherché si la légende de notre chat a laissé des traces dans les traditions populaires anciennes ou récentes. Il pense voir un souvenir de notre bête, d'abord dans un passage du Tractatus de diversis materiis praedicabilibus d'Etienne de Bourbon, qui le rédigea sans doute entre 1251 et 1260, passage où il est question de la « familia Allequini vulgariter vel Arturi », et de « circa Montem Cati 4 »; puis dans une vague tradition dont on trouve des traces chez divers historiens savoyards, entre autres chez Johannes Reinerius, chez Jacobus Delesius en 1571, chez Fodéré et ailleurs encore: tous auteurs qui font allusion à une histoire de chat semblable à un tigre qui est mis en rapport avec Arthur et ses deux capitaines Berius et Melianus, fondateurs de Chambéry et de Montmélian. Et Freymond, enfin, mentionne brièvement un double récit qui lui a été communiqué par l'abbé Jullien,

² FREYMOND, p. 374. ³ G. PARADIN, Chronique de Savoye, Lyon 1552, p. 104, ouvrage réimprimé par G. Revillod et Ed. Fick, Genève 1874, p. 141.

¹ Monumenta Historiae Patriae, Scriptorum t. 1, Augustae Taurinorum 1840, Chroniques de Savoye, col. 127.

⁴ Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, publ. par A. Lecoy de la Marche, Paris 1877, p. 321; FREYMOND, p. 377-378.

curé de St-Jean-de-Chevelu, récit selon lequel, vers 1900 je pense, les vieillards disaient qu'une « bête », c'est-à-dire un chat, aurait été tuée par un chevalier, et que d'autre part cette même bête, qui dévorait le vingtième de tous les voyageurs traversant la montagne, aurait été tuée à coups de fusil par un soldat 1.

Il s'ensuivrait donc, d'après Freymond, que le nom de Mont du Chat est attesté dès 1232, et qu'on l'appelle dès la fin du XIVe siècle le « Mont du Chat Artus », alors que les chroniqueurs parlent du combat d'un chat contre deux chevaliers arthuriens 2. Ajoutons que le chanoine Gros a relevé lui aussi que « les chroniqueurs du moyen âge ont raconté que le col qui traverse la montagne au-dessus du lac du Bourget était infesté par la présence d'un énorme chat velu qui faisait de nombreuses victimes parmi les voyageurs s'aventurant dans ces parages; que ce monstre fut tué par le roi Arthur qui se rendait en expédition en Italie; que le souvenir de cet hôte malfaisant a donné son nom à la montagne 3 ». Ce dont il doute, du reste, puisque, selon sa méthode habituelle, il verrait dans ce Chat un nom de personne que l'on rencontre à plus d'une reprise, dit-il, dans des chartes du sud-est de la France.

On peut admettre en conséquence que, si labiles et si imprécis qu'ils aient été, des on-dit relatifs à un chat aient été rattachés au Mont du Chat savoyard. Mais le fait qu'en tout état de cause la dénomination Mons Cati, et plus encore celle de Mont du Chat Artus, sont postérieures au Mons Muni des alentours de l'an mille permet de supposer, comme l'a fait on ne peut plus justement Freymond, et déjà avant lui Ménabréa 4, qu'il s'agit de traditions antérieures de peu à 1200, dues sans doute à l'influence du Livre d'Arthur, ou bien, pour être moins dangereusement précis, à des historiettes de pèlerins ayant voyagé vers la fin du XIIe siècle.

Origine « savante », par conséquent, que le nom du Mont du Chat (Arthur) et les racontars multiformes qui y sont restés accrochés. Origine plus savante encore que celle qu'il faut bien attribuer à la dénomination « Chat de Lausanne ». Car nous n'avons rencontré le nom de Lausanne que dans le Livre d'Arthur, alors qu'il dit que

² Freymond, p. 387.

¹ Freymond, p. 386-387.

⁸ Ad. Gros, op. cit., p. 358.
⁴ L. Ménabréa, Histoire municipale et politique de Chambéry, Chambéry 1847, dans le chapitre intitulé « Origines romanesques de Chambéry ».

« outre le lac de Losenne » se trouve le repaire d'une bête horrible que le roi breton entend mettre à mort, et que c'est dans le « lac de Losane » que pêchait le pêcheur qui tira de l'eau le petit chat si malfaisant. Et d'autre part, il semble bien prouvé que l'histoire de notre chat est liée, non pas à Lausanne, mais au Mont du Chat qui domine le lac du Bourget. Freymond s'est naturellement demandé comment avait pu se produire l'entrée de Lausanne dans l'affaire du chat. Peut-être, dit-il, s'agit-il tout simplement d'une contamination due au fait que le lac de Lausanne, c'est-à-dire l'actuel Léman, était plus connu que celui du Bourget, et surtout que celui de Chevelu, qui se trouve sous le Mont du Chat ¹: les géographes médiévaux n'étant pas d'une méticulosité telle qu'une confusion semblable leur eût été impossible.

C'est dire, bref, que le « Chat de Lausanne » est doublement mythique, puisque d'abord il représente un Chat du Mont du Chat d'origine relativement récente, et dû à l'application en ce point des Alpes d'un récit plus ou moins vague inspiré par les légendes arthuriennes, et qu'ensuite, par la grâce d'un savant italien, ce chat fut affublé il n'y a pas cent ans du qualificatif « de Lausanne ». Car il nous reste encore un problème à résoudre: pourquoi ce chat, qui fait partie de ce qu'on pourrait appeler le folklore arthurien, a-t-il pris le nom de « chat de Lausanne »? Problème dont la solution est simple autant qu'exemplaire. Observons une fois de plus que le Livre d'Arthur se garde bien de parler d'un « chat de Lausanne », et ajoutons que Freymond, tout au long des quatre-vingt-dix pages de sa savante monographie, use toujours du terme Katzenungetüm, « chat-monstre ». Par contre, peu après, dans la note qu'il ajoute à l'étude de Garufi parue dans les « Studi Medievali », Novati traite — et j'ai transcrit plus haut tout le passage - de « la lotta del Re Brettone col cosidetto Gatto di Losanna ». Ce qui laisserait croire que cette dénomination était courante dans le monde des spécialistes, et claire pour chacun. Mais c'est qu'aucun des savants qui se sont occupés de l'épisode en question n'a fait de notre chat un Lausannois..., sauf Novati lui-même, la première fois qu'il a traité du problème. Bien antérieurement à sa note de 1906, résumant le passage du Livre d'Arthur qui nous occupe, il s'était opposé à l'identification du « gatto di Losanna » avec le chat appelé « Chapalu »: et cette qualification « di Losanna », tirée

¹ Freymond, p. 373.

avec plus ou moins de bonheur et d'à-propos du Livre d'Arthur, a ainsi vu le jour dans une note de quelques pages insérée entre une étude de géologie et une de haute mathématique, dans les « Rendiconti » des Lincei de 1888 ¹. C'est donc là la première mention de la dénomination qui nous intéresse, dénomination que Novati réutilisera dans sa note à l'article de Garufi, dix-neuf ans plus tard. Mythique de par son essence arthurienne, par conséquent, le Chat de Lausanne l'est aussi par le nom qu'il porte. Car si, comme l'a supposé Gaston Paris, ce nom peut avoir été propagé par des romiers au courant de la légende qui faisait disparaître le roi breton dans la région du Mont du Chat savoyard, il est en tout cas hors de doute que c'est à l'intromission de Novati qu'il est parvenu à la notoriété scientifique.

Bédier, chacun le sait, a voulu expliquer la floraison de l'épique française médiévale par la collaboration des jongleurs et des moines. Notre chat, lui, doit la vie à la coopération des pèlerins et d'un médiéviste italien. Cas curieux, après tout, et qui nous fait saisir combien peut être complexe l'histoire d'un thème de folklore. Les trois grands héros, Roland, Arthur, Gargantua, ont souvent laissé leurs noms à des accidents de terrain. A Roland en particulier, on attribue de nombreuses empreintes, qui du reste ne semblent pas refléter des traditions bien anciennes 2. En ce qui a trait à Arthur, si Sébillot a bien dit que sa fin tragique n'a laissé que des traces assez vagues, il remarque toutefois que le pays de Teilley aurait gardé quelque chose de son souvenir, et surtout de celui de sa mère, qui se serait réfugiée aux environs d'une forêt 3. Mais le cas pour nous le plus intéressant est celui que fournit Gervais de Tilbury, dont les Otia Imperialia datent de 1200 environ: il y raconte que le roi Arthur habite encore l'Etna, dans un « palatio miro opere constructo » 4. Ce qui nous porte à réfléchir, puisque cet exemple lui aussi nous fait toucher du doigt l'apport continuel fourni par les écrivains à la propagation et à l'évolution des légendes soi-disant populaires.

Et pour finir, un autre détail digne de remarque. Si c'est dans la mosaïque d'Otrante, terminée en 1165, que nous avons retrouvé Arthur et son chat, voici que nous rencontrons le souvenir du même monarque dans le cratère de l'Etna, au dire de Gervais de Tilbury,

⁴ Freymond, p. 378.

¹ F. Novati, Di un aneddoto..., p. 580-583. ² P. Sébillot, Le folk-lore de France, t. 4, Paris 1907, p. 334. ³ P. Sébillot, op. cit., vol. cit., p. 343.

à peine trente ans plus tard. Dans ces deux cas, c'est évidemment aux Normands qu'est due la fixation, dans cet extrême sud de l'Italie, de deux détails de la légende arthurienne. Les Normands, dirons-nous donc, ne se sont pas contentés de conquérir ce qui deviendra plus tard les Deux-Siciles: ils les ont ornées de leurs cathédrales et de leurs palais, les ont semées de leurs contes plus ou moins littéraires. Et il n'est pas jusqu'à l'anthroponymie qui n'ait gardé des traces de leur présence: je me contenterai sur ce point de rappeler que le personnage le plus sympathique du *Gattopardo* de Tomasi di Lampedusa, et qui en est en quelque sorte le pivot, porte le nom, d'origine normande mais aussi norroise, de Tancredi.